

Informations pratiques

Lieu :

Espace Ethique Méditerranéen
Hôpital Adultes de la Timone (s/sol)
264, rue saint Pierre
13005 Marseille

Accès : Métro M1 Station La Timone

Parking public Timone (payant)

Comment venir à l'Espace Éthique Méditerranéen ?

Depuis le métro Timone : entrer dans l'Hôpital Timone 2 (bâtiment neuf). Dans le Grand Hall, prendre le couloir à gauche pour rejoindre le Hall d'entrée de l'Hôpital Timone Adultes. Se diriger vers les ascenseurs (passer à droite) et suivre la signalétique « Espace Éthique Méditerranéen » ou « Cultes ».

Depuis le parking Timone : rejoindre le Hall d'entrée de l'Hôpital Timone Adultes. Se diriger vers les ascenseurs (passer à droite) et suivre la signalétique « Espace Éthique Méditerranéen » ou « Cultes ».

Renseignements :

Espace Ethique Méditerranéen

- secretariat.ee-paca-corse@ap-hm.fr
- 04 91 38 44 26

Réseau Méditerranée, périnatalité En PACA Corse Monaco

- accueil@reseauperinatmed.fr
- 04 91 92 95 21

Inscription en ligne :

http://evenement.medethique.com/inscription/journee_1_fev_2019.php

Tarif de la journée : 20€ (repas inclus)

Cycle journées d'étude et d'échange

Vulnérabilités médico psycho sociales en périnatalité.

De la prévention prénatale à la protection néonatale, enjeux éthiques.

Vendredi 1 février 2019
de 9h à 17h



ADES | UMR 7268

Aix Marseille
Université-EFS-CNRS

Pour des femmes en situation de vulnérabilité, tant sur le plan médical qu'affectif, social ou économique, la naissance d'un enfant peut être source de déséquilibre.

Un des enjeux de la prévention est de dépister et d'accompagner les situations prénatales à risque de danger pour l'enfant à naître. Les plus préoccupantes concernent les femmes présentant des troubles psychiatriques ou une toxicomanie, en grande précarité économique, ou vivant des violences conjugales et intrafamiliales, avec un risque d'abandon, de négligence, voire de maltraitance. Bien souvent cela s'accompagne de déni ou de refus de soin, de la part de patientes peu coopérantes, parfois sans domicile fixe. Elles confrontent alors les professionnels aux limites de la prévention, interrogent les modalités de transmission des informations, et servent de révélateur de conflits de valeurs entre devoir de protection de l'enfant à naître et respect des droits de la mère.

Après la naissance, les professionnels de périnatalité savent combien il est important d'accompagner des premiers liens parents-enfants dans un environnement protecteur. Les dispositifs classiques de soutien à la parentalité étant parfois insuffisants face aux situations à risque de danger, des mesures de protection de l'enfance peuvent alors être envisagées. Les décisions de placement précoce de nouveau-nés mobilisent des enjeux décisionnels complexes et suscitent de fortes émotions confrontant les professionnels de périnatalité à la difficulté d'accompagner la parentalité dans la séparation.

Nous aborderons ces problématiques par une démarche d'éthique appliquée, afin de clarifier les dilemmes moraux auxquels sont confrontés les professionnels de périnatalité et de protection de l'enfance.

Programme de la journée

9h : accueil café et inscription

9h30-10h : Présentation de la journée

- Ethique appliquée et éthique de la discussion
Dr. MA Einaudi Pédiatre néonatalogiste, chercheur en éthique, médecin référent protection de l'enfance
L. Marcucci philosophe, chercheur, ESPE Université côte d'Azur

10h-13h : Période prénatale

- Conférence introductive : approche juridique et enjeux éthiques liés au partage d'informations
Maître A. Altavilla Avocat, Espace Ethique PACA-Corse
- Débat autour d'un cas clinique, modéré selon une démarche d'éthique appliquée, avec l'éclairage d'experts
Dr S Tardieu santé publique APHM
Dr R Belzeaux psychiatre APHM
Mme C Levet, sage-femme coordinatrice PMI o6

13h-14h : repas

14h-17h : Période post natale

- Conférence introductive : approche anthropologique des notions de parenté, parentalité
Mme S Musso, anthropologue Aix Marseille Université
- Débat autour d'un cas clinique, modéré selon une démarche d'éthique appliquée, et avec l'éclairage d'experts
Mme L Bellon, Juge des Enfants TGI de Marseille
Dr D Ehret, pédopsychiatre Marseille
Mr R Garcin, directeur-adjoint Enfance Famille, CD13

17h : Fin de la journée et conclusion

Dr M.A Einaudi